



Inventaire forestier national IFN4 (2009-2017) | Fiche n° 4

Ressource bois et forêt

La Politique forestière 2020 vise une gestion durable du bois, à savoir un équilibre entre le bois qui pousse dans les forêts suisses et l'exploitation de celui-ci. En fournissant des données sur le volume sur pied, la croissance et l'utilisation des essences et des forêts, l'inventaire forestier national (IFN) jette les bases essentielles pour vérifier si les objectifs de la politique forestière ont été atteints et si d'autres mesures doivent être prises. Au plan régional, les différences peuvent être considérables. En définissant de nouvelles mesures pour poursuivre la politique forestière 2020 et actualiser la politique de la ressource bois, la Confédération répond à la nécessité d'agir dans les forêts de montagne, où l'accroissement de bois n'est pas exploité selon les attentes.

Vue d'ensemble des résultats

Avec 31 %, la production de bois constitue une fonction de premier plan face aux autres fonctions de la forêt dans un peu moins d'un tiers des forêts suisses (42 % pour les forêts avec une fonction protectrice). Environ 55 % de l'aire forestière de la Suisse se situe à une altitude supérieure à 1000 m, et, caractéristique typique d'un pays alpin riche en forêts de montagne comme la Suisse, 59 % présentent une déclivité de 40 % ou plus.

Selon l'IFN4 (2009-2017), le volume de bois par hectare s'élève en moyenne à 374 m³ (y c. bois mort), et le volume de bois de tige¹ en écorce des arbres vivants se monte à 350 m³/ha (forêt accessible sans la forêt buissonnante²). Entre l'IFN3 (2004-2006) et l'IFN4, les forêts ont enregistré un accroissement annuel du bois de 9,0 m³/ha.

Occupant 181 millions de m³ (43 %), l'épicéa est l'essence la plus présente en Suisse, suivie du hêtre (18 %) et du sapin blanc (15 %). Dans les jeunes peuplements (diamètre mesuré à hauteur de poitrine : max. 11,9 cm), c'est le hêtre qui prédomine (42 %). Sur le Plateau, les peuplements artificiels d'épicéas ont diminué de 22 %, avec pour conséquence une composition des essences toujours plus proche de l'état naturel.

La desserte à des fins de gestion des forêts est bien plus dense en plaine, où les routes forestières atteignent une longueur de 40,1 m/ha, qu'en altitude, ou celles-ci sont de 11,4 m/ha. En tenant compte des méthodes de récolte utilisées sur les différentes surfaces, il apparaît que 46 % des forêts suisses sont considérées comme étant bien desservies. Les résultats varient toutefois nettement d'une région à l'autre: si la part de forêts bien desservies se monte à 80 % sur le Plateau, elle n'atteint que 26 % dans les Alpes et 1 % dans le sud des Alpes.

Selon l'IFN4, 62 %, soit près de deux tiers des forêts, sont régulièrement exploités. Dans 18 % des forêts, voire davantage dans les Alpes (27 %) et le sud de celles-ci (58 %), la dernière intervention forestière remonte toute-fois à plus de 50 ans. Les peuplements de gros bois d'un diamètre supérieur à 50 cm (mesuré à hauteur de poitrine) ont augmenté et occupent désormais 30 % des surfaces. Cette hausse est toutefois moins prononcée que celle enregistrée durant l'IFN3.

Production de bois

Près de deux tiers des forêts présentent une déclivité modérée à élevée qui engendre des coûts importants tant au regard des mesures de soins aux forêts que de la récolte de bois. Les forêts servant principalement à la production du bois font régulièrement l'objet d'interventions. Il en va autrement pour les forêts protectrices, dont l'entretien est réduit au minimum.

¹ Volume de bois de tige : volume aérien de la tige d'un arbre, de l'empattement jusqu'à la cime (sans les branches, mais avec l'écorce)

² Forêt buissonnante : surface forestière dont le peuplement déterminant est couvert à plus de deux tiers de buissons. Il s'agit en particulier des forêts d'aulnes verts et de pins rampants, mais aussi des taillis de noisetiers et des boisements similaires.

En Suisse, les peuplements de gros bois augmentent et les valeurs relatives au volume sur pied comptent parmi les plus élevées d'Europe. Cette situation se reflète également dans les indicateurs de durabilité (p. ex. « Exploitations et mortalité par rapport à l'accroissement », « Surface forestière avec des interventions sylvicoles dans la dernière décennie », « Indice de densité du peuplement »), qui sont évalués à l'international. À l'échelle régionale, les Préalpes et les Alpes ainsi que certaines parties du Plateau et du Jura affichent les volumes sur pied les plus élevés de Suisse. Toutefois, cette offre abondante de bois ne peut être écoulée qu'avec difficulté et à des prix réduits, aussi parce que la transformation du gros bois ne peut s'effectuer qu'au moyen de machines spécifiques et est donc coûteuse. Il est alors dans l'intérêt de l'économie suisse d'opter pour une exploitation du bois durable et créatrice de valeur, qui constitue aussi l'un des principaux objectifs de la Politique forestière 2020 et de la politique de la ressource bois.

L'épicéa demeure, sous l'angle économique, l'essence la plus importante des forêts suisses et représente près de la moitié du bois exploité. Toutefois, la part de hêtre a sensiblement augmenté dans les jeunes peuplements. Avec la politique de la ressource bois, la Confédération tient compte de cette nouvelle réalité et encourage le développement de produits novateurs visant à valoriser le bois de hêtre.

Desserte

La desserte doit être adaptée aux techniques modernes de récolte du bois pour permettre une exploitation et un entretien des forêts réguliers et couvrant les coûts. Aussi est-il primordial de gérer efficacement ces dernières, comme le prévoient les objectifs définis dans la Politique forestière 2020, afin de garantir leurs prestations relevant de l'économie publique et privée (p. ex. protection contre les dangers naturels et protection de la nature, loisirs, production de matières premières, etc.).

Selon l'IFN4, moins de la moitié des forêts sont bien desservies, bien qu'il existe des différences substantielles au plan régional tant au regard de la densité que du degré de desserte. La Confédération soutient donc l'adaptation ou la remise en état d'équipements de desserte (p. ex. routes



Un cinquième de la forêt suisse n'a pas été géré depuis plus de 50 ans. Photo: Simon Speich, WSL; Muotathal (SZ)

forestières), pour autant qu'ils soient indispensables à la gestion de la forêt, qu'ils respectent la forêt en tant que milieu naturel et que tout suréquipement en matière de desserte soit évité.

Disparités régionales

Les disparités régionales revêtent une importance particulière en ce qui concerne l'objectif de conservation des forêts et la gestion durable de celles-ci (gestion, stabilité, néophytes).

Dans l'ensemble, la surface forestière a augmenté depuis l'IFN1 (1983-1985), notamment dans les Alpes et avant tout le sud de celles-ci du fait du déclin de l'économie alpestre. Grâce au principe de conservation des forêts solidement ancré, elle n'a pas diminué sur le Plateau, où le sol est une ressource rare et les forêts subissent une forte pression.

Aussi de par leur topographie, les forêts situées au sud des Alpes sont les moins gérées et, partant, les moins entretenues. Les Alpes et le sud de celles-ci affichent la part la plus élevée du pays des peuplements dont la stabilité est critique. Par ailleurs, le sud des Alpes et le Plateau doivent faire face aux néophytes de type arbuste qui gagnent nettement du terrain, touchant ainsi directement la thématique de la biodiversité en forêt. Aussi le développement des forêts du sud des Alpes doit-il être surveillé et analysé avec soin, en tenant compte des changements climatiques et des défis économiques pour la sylviculture.

Tant le contexte difficile que les différentes évolutions défavorables présentent des champs d'action afin de maintenir les fonctions de la forêt. Inscrites dans la loi sur les forêts, celles-ci doivent être garanties, dans l'intérêt de la société, à long terme et sur l'ensemble du territoire.

Politique de la ressource bois

La politique fédérale de la ressource bois est une politique à part entière étroitement coordonnée avec la Politique forestière 2020. Le bois est une ressource indigène renouvelable essentielle : il s'agit d'un produit naturel renouvelable et climatiquement neutre qui peut être valorisé à la

fois comme matière (matériau de construction, dérivés du bois, papier/cellulose, chimie) et comme source d'énergie. La cellulose, l'hémicellulose et la lignine obtenues à partir de bois pourraient jouer un rôle de plus en plus important pour les industries chimique et pharmaceutique (bioéconomie) et concourir à une utilisation accrue des ressources renouvelables. Grâce à ses propriétés et possibilités d'utilisation nombreuses et variées, le bois apporte des contributions positives aux enjeux de société majeurs que sont les changements climatiques, le développement durable dans le domaine du bâtiment et le renforcement des régions suisses. La politique de la ressource bois reflète donc de manière cohérente les objectifs de la Politique forestière 2020.

Conclusions

Les résultats de l'IFN4 livrent des indications claires sur les domaines dans lesquels il est nécessaire d'agir pour atteindre les objectifs définis dans la Politique forestière 2020 et dans la politique de la ressource bois. Dans ce contexte, les grandes disparités régionales relevées dans l'IFN4 exigent des mesures ciblées de la part de la Confédération et des cantons afin d'apporter un soutien adapté à chaque situation et de réaliser les objectifs visés. Les volumes sur pied disponibles étant élevés, il convient de les utiliser davantage en tant que ressource renouvelable, dans l'intérêt public et, surtout, pour accélérer le passage à une économie et à une société biosourcées³. En parallèle, les mesures de soins aux forêts qui en résultent permettent soit de stabiliser les forêts soit d'accroître leur stabilité.

Si les peuplements de résineux (notamment ceux d'épicéas), prédominants par le passé, ne cessent de diminuer en plaine, ils sont omniprésents en montagne, où ils pourront supporter plus facilement les changements climatiques que sur le Plateau. De par ses propriétés fibreuses, l'épicéa restera aussi à l'avenir, parmi les résineux, le type de bois le plus important sur le plan économique. Dans les recrûs en plaine, les feuillus ont pris le pas sur les résineux et prédominent aujourd'hui. Ainsi, plus de 40 % des jeunes arbres sont des hêtres qui, s'ils résistent à l'accentuation des fortes chaleurs en été, deviendront au moins temporairement l'essence dominante dans 40 à 60 ans. Quant aux chênes et aux autres essences qui ne craignent pas les sécheresses, ils devraient gagner du terrain lentement.

Ces prochaines années et décennies, il faudra (impérativement) exploiter les grandes quantités de bois disponibles en montagne. Par conséquent, l'exploitation très coûteuse du bois dans les forêts de montagne par rapport aux régions de plaine est le facteur décisif pour garantir la durabilité dans la gestion des forêts et l'approvisionnement en bois. L'accent doit donc être mis sur l'optimisation des méthodes, des processus, des structures et des coûts (desserte forestière et récolte du bois) là où il est nécessaire d'agir pour soigner les forêts de montagne. La Confédération et les cantons s'attèleront à cette tâche ces prochaines années via les nouvelles mesures de la Politique forestière et de la politique de la ressource bois.

³ Obtenus à partir de la biomasse, les produits biosourcés peuvent provenir de parties de plantes telles que le bois, l'écorce, les herbes ou les céréales ou de la biomasse dite humide comme les déchets alimentaires ou les engrais de ferme. Les produits biosourcés peuvent être utilisés pour fabriquer des meubles ou des bâtiments, générer de la chaleur et de l'électricité (éventuellement des combustibles) ou constituer des matières premières pour l'industrie alimentaire ou les produits chimiques (au lieu de matières premières à base de pétrole).



La plupart des forêts suisses sont situées sur des pentes, comme ici dans le Jura soleurois.

Plus la pente est raide, plus la gestion des forêts devient dispendieuse.

Photo: Simon Speich, photo.speich.net; Meltingen (SO)

En savoir plus

Renseignements OFEV

- M. Michael Reinhard, chef de la division Forêts,
 OFEV; tél. +41 58 463 20 65
- M. Alfred W. Kammerhofer, chef de la section Industrie du bois et économie forestière, OFEV; tél. +41 58 463 03 80

Renseignements WSL

- M. Fabrizio Cioldi, auteur IFN dans le domaine des ressources forestières, WSL; tél. +41 44 739 26 84
- M. Christoph Fischer, responsable du Service scientifique IFN, WSL; tél. +41 44 739 25 72

Internet

- · bafu.admin.ch/politique-forestiere2020
- · bafu.admin.ch/ressource-bois
- · bafu.admin.ch/gestion-forestiere
- · bafu.admin.ch/jeunes-peuplements
- · lfi.ch/index-fr

Rapport sur les résultats de l'IFN4

 Le rapport sur l'IFN4 peut être obtenu gratuitement (facturation des frais d'envoi) auprès de la boutique en ligne du WSL: www.wsl.ch/eshop